

# AVANT

# PROPOS

OBJECTIFS

Le carnet de travail REFLEXION est conçu comme un moyen de pérenniser les observations que nous faisons sur les pratiques graphiques d'hier et d'aujourd'hui à l'intersection des champs de la représentation architecturale figurative 2D/3D et de la visualisation d'informations. Il a pour objectif:

- De souligner l'émergence, dans le domaine de l'architecture patrimoniale, d'une démarche de modélisation liant objets et connaissances évolutives, démarche reconnue par l'expression modélisation informationnelle.
- De contribuer à encourager les bonnes pratiques, i.e l'utilisation de représentations architecturales centrées sur une problématique d'exploration visuelle d'informations attachées à des lieux architecturaux.

REFLEXION souhaite matérialiser dans une publication régulière le paradigme qui sous-tend la modélisation informationnelle: le graphique comme outil de réflexion visuelle sur nos connaissances, outil de réflexion visuelle de nos connaissances.

CONTENU

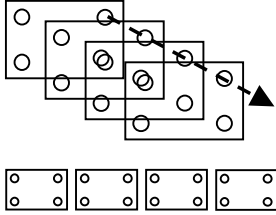
Prolégomènes visuels, REFLEXION n'entend pas circonscrire le thème de la représentation dans le champ de l'architecture patrimoniale, mais d'investiguer par l'exemple des pistes de travail interdisciplinaires. REFLEXION cherchera des réalités derrière le terme de *visualisation scientifique* dans la définition de R.Spence, i.e informations portées graphiquement par l'objet physique auquel elles correspondent. Chaque numéro sera centré sur une question étroite, cadrée par une définition ou une citation faisant référence, et:

- Illustrée par des pratiques graphiques dans ou hors du champ de l'architecture,
- Illustrée par une proposition d'interprétation dans le champ de l'architecture à partir de travaux de référence ou d'expériences des contributeurs.

Les représentations présentées, liées ou non à l'utilisation de techniques numériques, joueront le rôle de synonymes et d'antonymes visuels à la définition ou à la citation établissant la thématique du numéro. Elles incluront, dans une démarche

FORMAT

REFLEXION est une publication en ligne, dont la version imprimée peut-être utilisée soit reliée dans ce qui serait un classeur de cas d'étude, soit affichée en panorama, les 4 pages étant liées à cet effet. Identification du thème et références bibliographiques, situés aux extrémités opposées de ce format horizontal, constitueront les deux éléments textuels longs. Les éléments graphiques seront accompagnés de légendes les plaçant en regard de tout ou partie de la définition ou de la citation cadrant le thème.



UMR 694 MAP  
CNRS/MCC

J.Y BLAISE  
L'UDER

FORMAT

CONTENU

OBJECTIFS

Le carnet de travail REFLEXION est conçu comme un moyen de pérenniser les observations que nous faisons sur les pratiques graphiques d'hier et d'aujourd'hui à l'intersection des champs de la représentation architecturale figurative 2D/3D et de la visualisation d'informations. Il a pour objectif:

- De souligner l'émergence, dans le domaine de l'architecture patrimoniale, d'une démarche de modélisation liant objets et connaissances évolutives, démarche reconnue par l'expression modélisation informationnelle.
- De contribuer à encourager les bonnes pratiques, i.e l'utilisation de représentations architecturales centrées sur une problématique d'exploration visuelle d'informations attachées à des lieux architecturaux.

REFLEXION souhaite matérialiser dans une publication régulière le paradigme qui sous-tend la modélisation informationnelle: le graphique comme outil de réflexion visuelle sur nos connaissances, outil de réflexion visuelle de nos connaissances.

Prolégomènes visuels, REFLEXION n'entend pas circonscrire le thème de la représentation dans le champ de l'architecture patrimoniale, mais d'investiguer par l'exemple des pistes de travail interdisciplinaires. REFLEXION cherchera des réalités derrière le terme de *visualisation scientifique* dans la définition de R.Spence, i.e informations portées graphiquement par l'objet physique auquel elles correspondent. Chaque numéro sera centré sur une question étroite, cadrée par une définition ou une citation faisant référence, et:

- Illustrée par des pratiques graphiques dans ou hors du champ de l'architecture,
- Illustrée par une proposition d'interprétation dans le champ de l'architecture à partir de travaux de référence ou d'expériences des contributeurs.

Les représentations présentées, liées ou non à l'utilisation de techniques numériques, joueront le rôle de synonymes et d'antonymes visuels à la définition ou à la citation établissant la thématique du numéro. Elles incluront, dans une démarche

REFLEXION est une publication en ligne, dont la version imprimée peut-être utilisée soit reliée dans ce qui serait un classeur de cas d'étude, soit affichée en panorama, les 4 pages étant liées à cet effet. Identification du thème et références bibliographiques, situés aux extrémités opposées de ce format horizontal, constitueront les deux éléments textuels longs. Les éléments graphiques seront accompagnés de légendes les plaçant en regard de tout ou partie de la définition ou de la citation cadrant le thème.

# PROPOS AVANT